

LICENCE EN DROIT – 1^{er} NIVEAU**GROUPE DE COURS N° I****INTRODUCTION HISTORIQUE A L'ETUDE DU DROIT**
Matière ayant donné lieu à travaux dirigés
(Cours de M. DEVAUX)**Vendredi 16 décembre 2011**
de 13h30 à 16h30***********COMMENTEZ LES EXTRAITS DE TEXTES SUIVANTS :****Eginhard, *Vie de Charlemagne***

« La famille des Mérovingiens [...] avait depuis longtemps perdu toute vigueur et ne se distinguait plus que par ce vain titre de roi. La fortune et la puissance publique étaient aux mains des chefs de leur maison que l'on appelait les maires du palais et qui détenaient le pouvoir suprême ».

Annale royales, années 749 à 751

[Pépin] envoya à Rome comme députés (suit une liste d'évêques et abbés) pour interroger [le pape Zacharie] au sujet des rois des Francs. [...]. Le pape Zacharie répondit aux ambassadeurs qu'il était mieux qu'on appelât roi celui qui exerçait le pouvoir et non celui qui était maintenu comme roi sans aucun pouvoir [...]. Conformément à la décision du Pontife romain, Pépin fut appelé roi des Francs [et] il fut oint d'une onction sacrée... ».

Rome, basilique Saint-Pierre, 25 décembre 800

« A Charles Auguste, couronné par Dieu, grand et pacifique empereur des Romains, vie et victoire ».

AUCUN DOCUMENT N'EST AUTORISE